

Dispositions d'utilisation

Équipements de la salle

- Cuisinière avec four
- Lave-vaisselle
- Frigidaire
- Vaisselle pour 60 personnes
- 7 tables grandeur 180 cm x 90 cm
- 2 tables de 120 cm x 90 cm
- 60 chaises
- Accès internet (Câble ou Wifi)
- Projecteur + écran (VGA ou HDMI)
- Câblage audio, réseau

Les linges, torchons (savon vaisselle) et les sacs poubelle **ne sont pas fournis**.

Ordre et propreté

L'ordre et la propreté sont de rigueur dans les locaux et aux abords immédiats de ceux-ci.

Préparation et remise des locaux.

La préparation et la remise des locaux incombent au locataire. Le locataire est responsable de l'ordre et de la discipline dans les locaux occupés, de la fermeture des portes, des fenêtres et de l'extinction de l'éclairage.

Une préparation de la salle possible sur demande (tables, chaises)

Après l'occupation, le locataire remettra en ordre les locaux, procédera au nettoyage de la cuisine, des tables (surface et pieds), balayage du sol de la salle. Le récurage et autres nettoyages sont exécutés par le Cinématographe au prix de Fr. 20.-/heure.

Aménagements

L'installation de **grils, friteuses, appareil pour la raclette** et appareils du même type est **interdite** à l'intérieur des locaux, de même que **la fondue au fromage ou la fondue bourguignonne** (les odeurs se diffusent dans la salle du cinéma)

La pose sur les tables de matériel métallique ou autre matériel susceptibles de rayer les tables n'est pas autorisée sans une protection adéquate.

Divers.

Les frais de nettoyage, les frais de remise en état suite à des dégâts et le remplacement de matériel manquant seront facturés au locataire.

Pour éviter tout débordement, l'annonce de la location de la salle ne doit pas être signalée sur les réseaux sociaux.

Le locataire nous indique le nombre approximatif de personnes attendues.

Le locataire veille à ce qu'aucune nuisance (bruit, déchets ...) ne se produise dans les abords immédiats de la salle.

Pour des mesures de sécurité, le locataire certifie qu'il est majeur et qu'il sera présent le jour de la location.

Selon le genre de manifestation, les taxes éventuelles (genre Suisa) sont de la responsabilité et à la charge des organisateurs.

Nuisances sonores : pendant les heures d'exploitation du cinéma, la musique n'est pas autorisée, ceci même en fond sonore. Merci de prendre connaissance des heures de projection.

La réservation ne peut se faire qu'après avoir pris connaissance des dispositions d'utilisation. En cas de confirmation de réservation, nous aurons besoin de toutes vos coordonnées (adresse, tél, mail, nom, prénom), de la date définitive, du nombre approximatif de personnes présentes et du motif de la location (fête de famille, anniversaire, réunion, souper d'entreprise...).